

LAURÉATS AU CAPES – CAPEPS–CAPLP – CAPET – CRCPE : INSCRIPTION A L'INSPE DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Qui est concerné : les lauréats concours de la session 2026 et les lauréats concours des années antérieures (en cas de report, renouvellement, prolongation de stage, prorogation) affectés dans l'académie de Créteil.

	Mon profil	Dois-je m'inscrire à l'Inspé de l'académie de Créteil ?	Dans quelle formation m'inscrire ?	Quand et comment ?
DIU/DU Fonctionnaire stagiaire				
1	Je suis lauréat ou lauréate concours des années antérieures et suis en report, renouvellement, prolongation de stage ou prorogation et n'ai pas besoin de valider un Master 2	Oui	En DIU Fonctionnaire stagiaire mi-temps 2 nd degré de ma discipline En DIU Fonctionnaire stagiaire mi-temps CPE	Vous recevrez le lien d'accès vers un formulaire d'inscription en ligne à partir du 20 juillet 2026 . Vous n'avez pas reçu le lien, vous devez vous faire connaître auprès du service de la scolarité de l'Inspé en envoyant un mail à inscriptions-inspe@u-pec.fr
2	Je suis lauréat ou lauréate concours de la session 2026 et je suis titulaire d'un BAC + 5 autre que MEEF			
3	Je suis lauréat ou lauréate du 3ème concours de la session 2026 et j'ai bénéficié de dispense de diplôme pour accéder au concours. Il s'agit des personnes non titulaires d'un BAC + 5 mais qui ont été autorisées à passer les concours pour diverses raisons : ancienneté professionnelle dans le public ou privé, parent de 3 enfants, sportif de haut niveau ...			
4	Je suis lauréat ou lauréate du concours interne sans expérience d'enseignement			
5	Je suis lauréat ou lauréate du concours interne avec expérience d'enseignement	Oui	En DU Fonctionnaire stagiaire temps plein 2 nd degré En DU Fonctionnaire stagiaire temps plein CPE	
6	Je suis lauréat ou lauréate concours bac +5 de la session 2026 et je suis titulaire d'un Master 2 MEEF			
7	Je suis lauréat ou lauréate du 3ème concours externe 2026 et j'ai une expérience professionnelle d'enseignement de plus de 18 mois dans les 3 ans précédant le concours			
8	Je suis lauréat ou lauréate à l'agrégation externe et je suis déjà titulaire à la suite d'une réussite par le passé au CAPES, CAPET, CAPLP, CRCPE...	Non		
Master Enseignement et éducation (M2E)				
9	Je suis lauréat ou lauréate d'un concours externe 2026 bac +3 et je suis titulaire d'une licence	Oui	En Master enseignement et éducation 1 ^{ère} année (M2E)	Le service de la scolarité vous adressera, par mail, un dossier d'inscription administrative inscriptible au cours du mois de juillet. Ce dossier devra être complété et retourné par mail, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives demandées à l'adresse suivante : inscriptions-inspe@u-pec.fr Si vous n'avez pas reçu ce dossier d'ici la fin du mois d'août, nous vous invitons à contacter le service de la scolarité de l'INSPE par mail à l'adresse suivante : ✉ inscriptions-inspe@u-pec.fr
10	Je suis lauréat ou lauréate d'un concours externes niveau BAC +3 et je suis titulaire d'un Master 1	Oui	-En Master Enseignement et Education (M2E) 2ème année si titulaire d'un M1 MEEF - en Master Enseignement et Education (M2E) 1ere année si titulaire d'un M1 autre que MEEF (sauf décision commission académique)	
11	Je suis lauréat ou lauréate d'un concours externe niveau BAC +3 et je suis titulaire d'un Master 2	Oui	Fonctionnaire stagiaire mi-temps (si master autre que MEEF) ou temps plein (si master MEEF)	

Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet de l'Inspé : [HTTPS://INSPE.U-PEC.FR/SCOLARITE/CANDIDATURES-ET-INSCRIPTIONS](https://inspe.u-pec.fr/scolarite/candidatures-et-inscriptions)